

aux administrateurs du district, et ce dernier, dans sa séance du 13 janvier 1792, autorisa la restitution du cor à la famille de Mont-d'Or. (Voir avis et décis. du district de Lyon, reg. IX, page 2078 et délib. du district du département du Rhône, et reg. VII, f° 60, in-8°). Qu'est devenu aujourd'hui cet objet d'art ?

Le Trésor de l'Île-Barbe renfermait aussi un vase ou coupe, lequel, d'après les historiens de son abbaye, aurait servi à la dernière cène du Christ, ainsi que d'autres reliques, comme celles de sainte Anne et du soldat qui, pour abrégé les souffrances du Sauveur sur la croix lui perça le côté avec sa lance et qui fut martyrisé en Cappadoce.

Toutes ces reliques et les objets d'art de nos diverses églises confisquées en 1791 par la nation, semblent avoir été soigneusement inventoriés et figurèrent sur un document imprimé dont malheureusement je n'ai pas pu retrouver d'exemplaire, ni dans nos archives, ni dans nos bibliothèques de Lyon, ni même à la Bibliothèque nationale, malgré les obligeantes recherches de M. Léopold Delisle, son éminent directeur. Ce document est indiqué par M. Gonon, dans son catalogue des publications lyonnaises pendant la Révolution et dans le tome IV de l'*Hist. de Lyon*, par M. Montfalcon. Il a pour titre : « Etat de l'argenterie provenant des ci-devant églises des communes du district de la campagne, de celle de Commune affranchie et de ses faubourgs, de divers dons et séquestres, déposés à l'administration, et par elle remise à la Commission du dépôt central, à l'Hôtel des Monnaies de Commune affranchie, en vertu d'un arrêté des représentants du Peuple, du 5 floréal an II. (Commune affranchie, imprim. du S. C. (sans-culottes) de Destéfanis, 4 feuilles in-f°). »

La perte de ce document est à jamais regrettable. Que de monuments d'art il devait indiquer !